PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 16 septembre 2020 au 727 rue principale, Saint-Camille-de-Lellis.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard
Siège #2 - Étienne Prévost
Siège #3 - Marcel Bégin
Siège #4 - André Ferland

Formant quorum sous la présidence de Mme Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire.

M. Pierre Morneau, directeur général et Mme Émilie Goudreault, chargée de projet pour la régie des incendies du secteur Est des Etchemins, qui agira comme secrétaire de l'assemblée, assistent également à cette séance.

Assistent également à cette séance:
M. Christian Chabot, M. Gino Fortier, Mme Rachel Goupil

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la présidente déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

54-09-20

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 16 septembre 2020 tel que proposé.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUILLET 2020
4 - FINANCES
- **4.1** - Acceptation des comptes à payer du mois d'août 2020
- **4.2** - Acceptation des comptes du mois de septembre 2020

5 - AFFAIRES COURANTES
- **5.1** - BUDGET 2021
- **5.2** - PRATIQUE D'ÉVACUATION ÉCOLES ET RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES
- **5.3** - PRATIQUE DE POMPIERS ET DONATION DE BÂTIMENTS
- **5.4** - CERTIFICAT DE PRÉVENTIONNISTE

6 - CORRESPONDANCE
7 - VARIA
8 - PÉRIODE DE QUESTIONS
9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

55-09-20

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUILLET 2020

Madame Marielle Lemieux, présidente, fait la lecture du procès-verbal du mois de juillet.

ATTENDU QUE les conseillers affirment que le procès-verbal est conforme au déroulement de la rencontre;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est Des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 09 juillet tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

56-09-20

4.1 - Acceptation des comptes à payer du mois d'août 2020

ATTENDU QUE la liste des comptes numéro 08-2020 en date du 24 août 2020 dans laquelle figurent tous les comptes à accepter au montant de : 10.778,84 $

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no. 08-2020 telle que présentée. Le total des comptes pour août 2020 s'élève à 10.778.84 $.

QUE le secrétaire-trésorier, M. Pierre Morneau soit autorisé à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste des comptes 08-2020.

ADOPTÉE

57-09-20

4.2 - Acceptation des comptes du mois de septembre 2020

ATTENDU QUE la liste des comptes numéro 09-2020 en date du 11 septembre 2020 dans laquelle figurent tous les comptes à accepter au montant de : 12,788.45 $;

ATTENDU QUE la liste des comptes ajoutés pour le mois de septembre 2020 en date du 16 septembre 2020 dans laquelle figurent tous les comptes ajoutés totalise un montant de 300.17 $:

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no. 09-2020 et la liste des comptes ajoutés telles que présentées. Le total des comptes pour septembre 2020 s'élève à 13,088.62 $

QUE le secrétaire-trésorier, M. Pierre Morneau soit autorisé à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste des comptes 09-2020 ainsi que la liste des comptes ajoutés.

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

58-09-20

5.1 - BUDGET 2021

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la RISEDE, M. Pierre Morneau, fait la présentation des prévisions budgétaires 2021;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents en ont pris connaissance et en sont satisfaits;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil

d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte les prévisions budgétaires 2021 telles que présentées.

Les prévisions budgétaires 2021 s'élèvent à 357,135.00$. Dépenses et revenus sont équilibrés.

Voir copie complète du budget et de la grille des quotes-parts en annexe qui font parties intégrantes de cette résolution.

ADOPTÉE

5.2 - PRATIQUE D'ÉVACUATION ÉCOLES ET RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Compte tenu des restrictions en lien avec la pandémie et des risques possibles de transmission et/ou de contamination des employés de la régie et des citoyens, M. Morneau a pris la décision de ne pas effectuer de pratique d'évacuation dans les résidences pour personnes âgées ainsi que dans les écoles.

Par contre, il rencontrera les enseignantes afin de les sensibiliser et de les renseigner sur les techniques d'évacuation à utiliser en cas d'urgence.

5.3 - PRATIQUE DE POMPIERS ET DONATION DE BÂTIMENTS

Un bâtiment de cabane à sucre innoccupé a été offert à la régie pour des fins de pratique (brûlage contrôlé). Il a été entendu que ce bâtiment ne serait pas brûlé avant la période hivernale afin de s'assurer de le faire en toute sécurité.

Les membres du conseil d'administration se questionnent sur le respect des normes environnementales lors de ce type d'intervention de formation.

M. Morneau explique que lorsqu'il accepte un bâtiment pour des fins de formation, il en fait une visite au préalable avec le propriétaire. Il suit ce qui est recommandé par le ministère de l'Environnement ainsi que dans les différents guides qu'il a en sa possession concernant la préparation du brûlage contrôlé d'un bâtiment aux fins de la formation en sécurité incendie.

5.4 - CERTIFICAT DE PRÉVENTIONNISTE

M. Morneau a terminé avec succès sa formation de préventionniste. Il attend la copie de son certificat officiel qui sera envoyée par la suite à la MRC des Etchemins pour l'ajustement des services utilisés et non-utilisés par les municipalités faisant parties de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins.

6 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

7 - VARIA

M. Morneau explique les sorties des pompiers pour le mois d'août.

Demande de la part du conseil de recevoir le bilan du budget chaque mois.

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Question relative à la possibilité d'envoyer l'information des rencontres aux chefs des casernes. Décision: Les procès-verbaux seront ajoutés au site internet de la régie lorsqu'ils seront adoptés et signés.

59-09-20 **9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. ÉTIENNE PRÉVOST, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à la levée de la séance à 20h10.

ADOPTÉE

Marielle Lemieux, présidente	Pierre Morneau, directeur général et secrétaire-trésorier